

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt, le dix-sept juillet, le Conseil municipal de la Commune de MIZOËN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 30 minutes, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHEL, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : onze

Date de convocation du Conseil municipal : 9 juillet 2020

Nombre de vote : 11

*PRESENTS* : MM. GONON Florence, VENERA Christophe, GIRAUD Roger, JOUANNY Michèle, VINCENT Denise, SAUNIER Jean-Marc, BERARD Guy,

*EXCUSES* : PINATEL François (pouvoir à JOUANNY Michèle), PHILIPPE Francine (pouvoir à SAUNIER Jean-Marc), JOUNNEAU Fanny (pouvoir à GONON Florence),

*Secrétaire de séance* : JOUANNY Michèle

### Délibération n° 2020/34 : Approbation du budget primitif 2020 – budget principal

Le Conseil Municipal, à 10 (dix) voix pour et 1 (une) voix contre :

**VOTE** les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2020,

Section de fonctionnement :

Dépenses	756 033,61 €
Recettes	756 033,61 €

Section d'investissement :

Dépenses	764 754,50 €
<i>Dont restes à réaliser</i>	157 537,48 €
Recettes	764 754,50 €
<i>Dont restes à réaliser</i>	203 166,49 €

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

Le Maire,  
Bernard MICHEL



Date de dépôt en Préfecture :

Date d'affichage :